

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 26 (1934)  
**Heft:** 2

**Artikel:** L'année de crise 1933  
**Autor:** Weber, Max  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383950>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sales ne pourra être donnée qu'après avoir entendu les représentants des consommateurs. Au cas où l'arrêté fédéral devait être étendu, il faudrait également pressentir les représentants des consommateurs.

L'application de l'arrêté fédéral du 14 octobre a pour but de protéger certains milieux de la classe moyenne. Nous ne croyons cependant pas nous tromper en prétendant qu'en acceptant cette décision la majorité de l'Assemblée fédérale estimait que l'application de l'arrêté ne doit pas porter préjudice aux intérêts généraux de la population qui entre en ligne de compte à titre de consommateurs. C'est pourquoi il est parfaitement équitable que l'on ne demande pas seulement l'avis au commerce de détail, mais que les consommateurs aient aussi leur mot à dire.

Nous jugeons donc qu'il est indispensable que l'Association pour la défense des intérêts des consommateurs, dont les organisations centrales des ouvriers et des employés, l'Union des villes suisses et toute une série de sociétés de consommation font partie, soit, en qualité de représentant d'un fort contingent de consommateurs, pressentie dans toutes les questions touchant l'application de l'arrêté fédéral du 14 octobre.

---

## L'année de crise 1933.

Par *Max Weber*.

Nous avons déjà désigné l'année 1932 comme une année de crise, parce qu'à ce moment-là la crise commençait à se faire sentir dans les branches industrielles travaillant pour le marché intérieur. C'est en 1933 seulement que ce processus s'est développé sur une large base et a ainsi *fortement aggravé la crise*. En 1933, la production de la plupart des industries a atteint le niveau le plus bas; ce fut particulièrement le cas dans l'industrie du bâtiment et des branches connexes. Par contre, quelques branches qui travaillent pour l'exportation, accusent une légère amélioration en comparaison de l'année précédente. Comparativement à 1932, le chômage augmenta sensiblement au cours des 6 premiers mois de 1933, durant le deuxième semestre il se maintint à peu près au niveau de l'année précédente.

Nous renonçons à parler de la situation internationale étant donné que nous y avons consacré un article dans le dernier numéro. Nous allons donc examiner les chiffres de l'économie suisse en 1933.

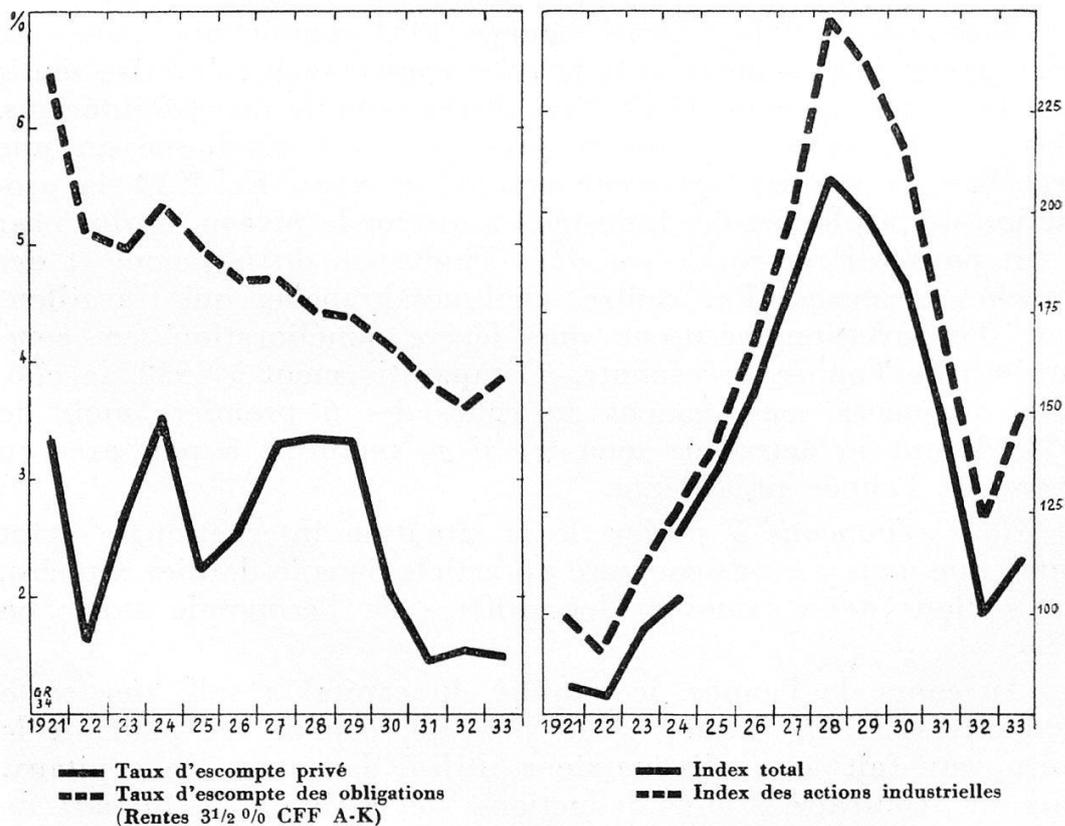
Au cours de l'année, le marché du capital a subi une sorte d'engourdissement, lequel n'est pas dû, comme on pourrait le croire, au fait que l'économie a utilisé davantage de capitaux, mais au contraire à des déductions de capitaux de la part de

l'étranger qui se firent l'été dernier en même temps que les attaques spéculatives contre la monnaie suisse. Si une partie des capitaux étrangers en fuite s'en va, c'est là un fait des plus réjouissants, car ce nouvel état de choses permet d'espérer le retour de conditions normales sur le marché du capital.

	Taux d'escompte privé en pour-cent	Rentes Oblig. 3 1/2 % CFF A-K		Taux d'escompte privé en pour-cent	Rentes Oblig. 3 1/2 % CFF A-K
1922	1,68	5,11	1928	3,33	4,43
1923	2,63	4,99	1929	3,31	4,38
1924	3,54	5,35	1930	2,01	4,07
1925	2,27	4,96	1931	1,44	3,78
1926	2,52	4,67	1932	1,52	3,61
1927	3,27	4,61	1933	1,50	3,84

Par suite de la convention du cartel de l'Association suisse des banquiers, le taux d'escompte privé a été maintenu ferme à 1,5 %. L'intérêt sur les obligations a légèrement augmenté. La rente des papiers standards des CFF, qui ont le plus grand marché, est montée de 3,6 à 3,8 % pour la moyenne de l'année. Par suite d'une légère insuffisance de capitaux, le taux des obligations en banque s'est également élevé, en partie aussi pour éviter des difficultés de liquidité. Durant les derniers 6 mois, il fut de 4 % dans les grandes banques et de 3 3/4 % dans les Banques cantonales.

Taux d'escompte privé. Taux d'escompte des obligations. Cours des actions 1921/33



Il y a eu relativement peu d'emprunts l'année dernière. Sur 990 millions qu'ils représentent au total, 644 millions concernent des conversions, le marché du capital n'est donc mis à contribution que pour 346 millions contre 514 millions l'année précédente, voire même 702 millions en 1931. Sur le nombre des conversions, 567 millions touchèrent la Confédération, les cantons et les communes et 175 millions de nouveaux emprunts. La plus grande partie des émissions privées est formée d'emprunts sur gages et d'obligations des banques hypothécaires. La Banque nationale n'a enregistré qu'un nombre très restreint d'émissions étrangères, un emprunt de conversions; ainsi, il n'y a pas eu de grandes exportations de capitaux sous forme d'émission en 1933.

Pour la première fois depuis 1928, le *cours des actions* est en moyenne plus élevé que l'année précédente:

	Index total du cours des actions	Index des actions indus- trielles		Index total du cours des actions	Index des actions indus- trielles
1922	79,2	89	1928	208,3	247,1
1923	95,0	109	1929	196,8	235,7
1924	119,1	123,6	1930	182,9	214,5
1925	133,7	138,4	1931	146,0	166,8
1926	155,1	166,8	1932	100,2	123,7
1927	182,9	201,2	1933	112,8	149,9

L'amélioration subie par les actions industrielles est surtout remarquable, elle est de 20 % supérieure au cours de l'année d'avant. Comparativement à la moyenne la plus basse de la dernière crise (1922), les cours sont actuellement de 70 % supérieurs.

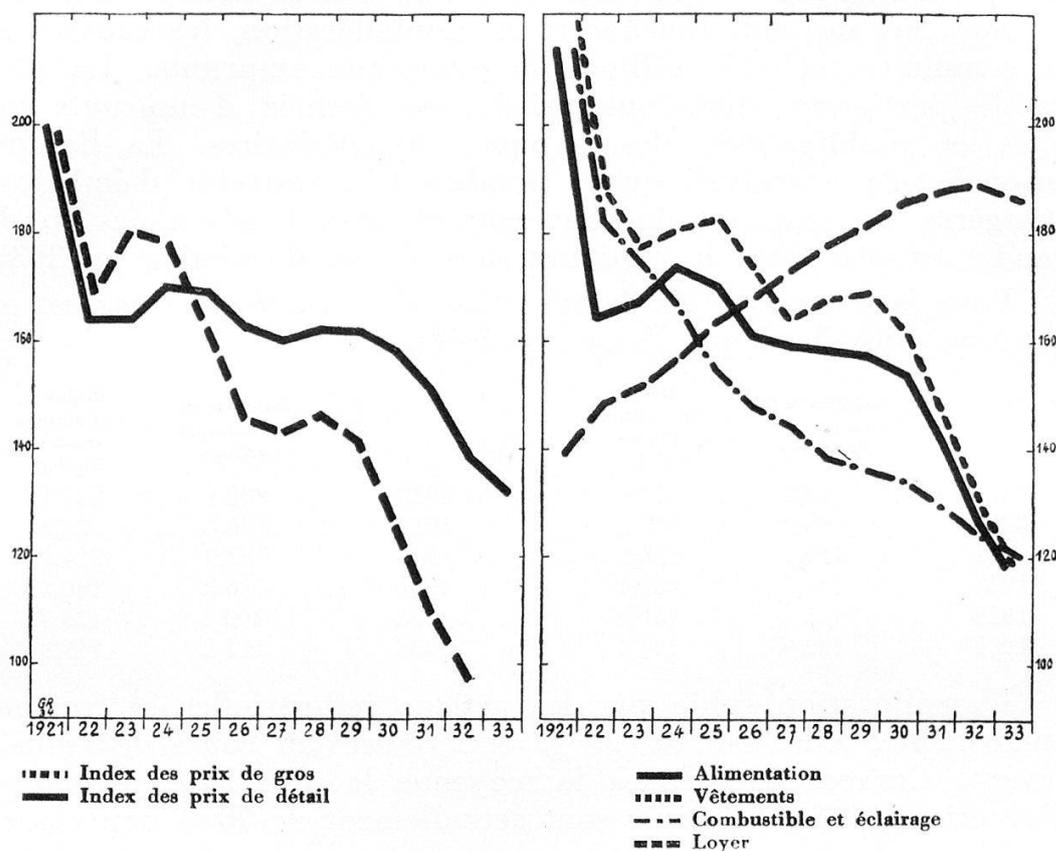
La *courbe des prix* a subi encore une fois une régression, mais moindre que celle subie au cours des deux dernières années. Elle est de 5 % pour le commerce de gros et pour le commerce de détail, alors que les années précédentes elle était encore de 13 % pour le commerce de gros et de 8 % pour le commerce de détail.

	Index du commerce de gros	Index total	Index du coût de la vie			Loyer
			Alimentation	Vêtements	Combustible et éclairage	
				Jun 1914 = 100		
1921	197	200	213	232	213	138
1922	168	164	163	186	181	146
1923	180	164	165	176	173	150
1924	176	169	172	179	165	155
1925	163	168	169	181	153	162
1926	145	162	160	172	146	166
1927	142	160	158	162	142	172
1928	145	161	157	166	137	176
1929	141	161	156	167	134	180
1930	126	158	152	160	132	184
1931	110	150	141	145	128	186
1932	96	138	125	128	122	187
1933	91	131	117	118	119	185

Il semble que le mouvement rétrograde des prix aurait assez duré. Du moins, les marchés internationaux des marchandises

n'offrent-ils plus aucune prise pour de nouveaux effondrements de prix et il semble qu'il est inutile de songer à une réduction des mesures destinées à soutenir les prix du marché intérieur.

Prix de gros et de détail



C'est en 1933 seulement que la *production* a ressenti pour la première fois, au cours de cette crise, le contre-coup du recul qui s'est manifesté dans l'*activité du bâtiment* et qui, comme nous le verrons, a laissé des empreintes très marquées sur le marché du travail. Le nombre des logements construits dans les 31 communes les plus importantes est tombé de 13,230 à 9430 ou de 30 % environ. Cette régression dans l'activité du bâtiment est la cause principale de l'augmentation du chômage, car dans certaines parties des autres industries la situation était un peu meilleure qu'il y a une année.

Les chiffres concernant le *trafic* sont un peu moins défavorables pour 1933. Le trafic des marchandises des CFF, par 14,8 contre 15,3 millions de tonnes, est de 3 % inférieur à ce qu'il fut en 1932, néanmoins la diminution est beaucoup moins forte que l'année précédente, alors qu'elle était de 14 %. Le recul enregistré dans le trafic des voyageurs a presque complètement cessé; la différence, qui n'est que de 116,9 à 116,5 millions de voyageurs, représente à peine le 1,5 %. Grâce à une sensible réduction des frais d'exploitation, l'excédent d'exploitation des CFF est un peu plus favorable que l'année d'avant. On s'attend néanmoins à un

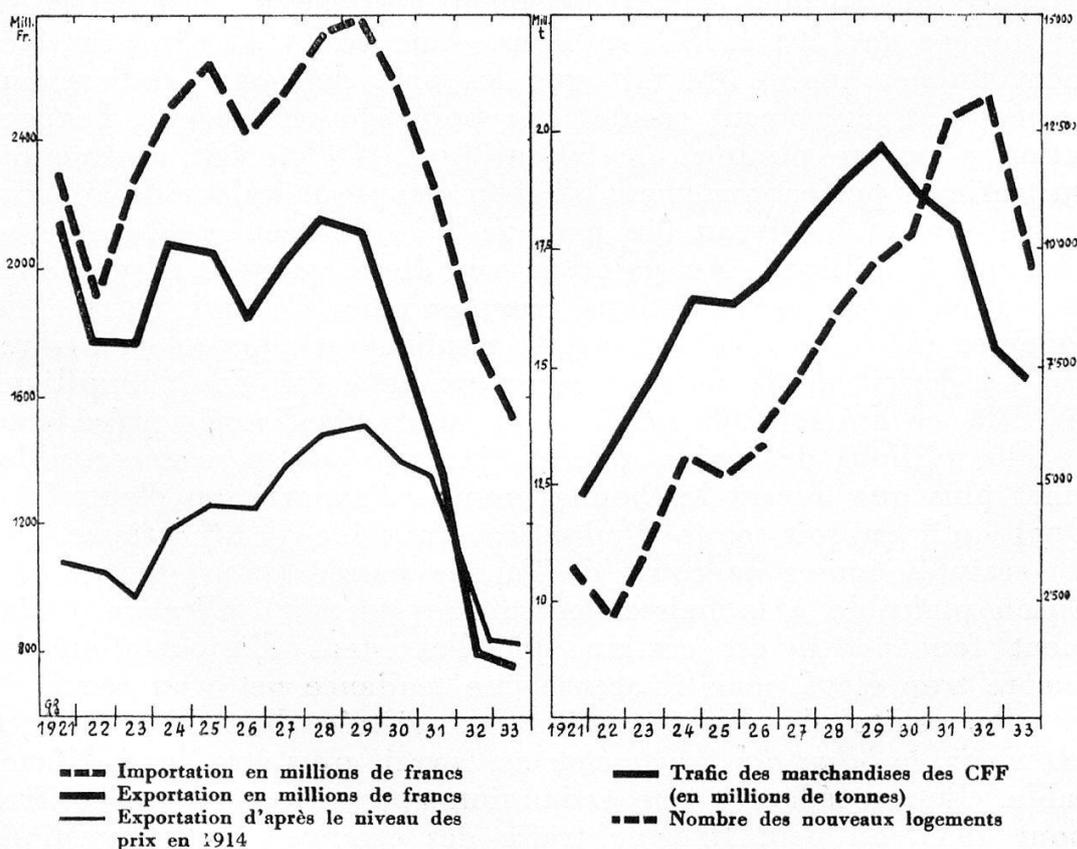
déficit de 50 millions. La superbe saison d'hiver que nous avons eue, aura certainement favorisé le trafic des chemins de fer alpins. Dans l'administration des postes, la régression semble également avoir pris fin et les comptes de l'administration des téléphones et télégraphes bouclent plus favorablement qu'en 1931 et 1932.

Le *trafic des étrangers* s'est maintenu environ au même niveau qu'en 1932. Il y eut en été déjà une légère amélioration dans certaines régions, laquelle s'est accentuée cet hiver surtout. Fait réjouissant, c'est qu'il y eut également un plus grand nombre d'hôtes étrangers.

Il nous est donc permis de constater que le rétrécissement, qui s'était manifesté dans le trafic, a pris fin. Les *chiffres d'affaires du commerce* offrent à peu près le même tableau. Parmi les maisons de commerce spéciales, sociétés de consommation et grands magasins, sur lesquels l'Office fédéral possède des données, le chiffre d'affaires pour 1933 a été de 275 millions de francs contre 283 millions en 1932. La différence de 2,8 % ne concerne cependant que la valeur. Selon les données qui ont été communiquées à l'Office fédéral, les quantités de chiffres d'affaires ne sont pas inférieures à celles de l'année précédente, au contraire dans certaines branches, elles sont plus nombreuses.

L'*agriculture* a obtenu un rendement brut de 1,224 millions de francs, soit 3 % inférieur à celui de l'année 1932. Le rendement

Commerce extérieur, trafic des marchandises, activité du bâtiment



très bas de la culture des fruits et de la vigne (mauvaises récoltes) comme aussi de l'engraissement du bétail bovin (prix dépréciés) a été compensé en quelque sorte par les recettes provenant de la récolte des céréales, de la production des porcs, de l'exportation du bétail d'élevage. Suivant les renseignements fournis par le Secrétariat de l'Union des paysans, le rendement aurait été moins mauvais qu'en 1932.

	Importation en millions de fr.	Exportation en millions de fr.	Exportation d'après le niveau des prix de 1914, en millions de francs	Trafic des marchan- dises des CFF en millions de tonnes	Nombre des logements terminés dans 31 villes	Rendement brut de l'agriculture en millions de francs
1922	1914	1762	1050	13,3	2,344*	1413
1923	2243	1760	978	14,7	3,663*	1475
1924	2504	2070	1178	16,6	5,458*	1504
1925	2633	2039	1251	16,4	5,029*	1524
1926	2415	1837	1239	16,8	6,082	1431
1927	2564	2023	1373	17,8	7,203	1401
1928	2744	2134	1472	19,0	8,500	1466
1929	2784	2105	1492	19,6	9,330	1479
1930	2568	1763	1399	18,6	10,294	1371
1931	2251	1349	1226	17,8	12,681	1403
1932	1763	801	834	15,3	13,230	1262
1933	1513	753	827	14,8	9,430	1224

\* Autre calcul pour 26 villes

En ce qui concerne le *marché extérieur*, il ressort que pour l'importation surtout le rétrécissement s'est accru. L'importation est tombée de 1763 à 1513 millions, donc de 14 %. Quantitativement un peu moins, du fait que les prix des marchandises importées ont légèrement reculé. Au point de vue valeur, l'exportation a encore diminué de 50 millions, si l'on fait abstraction du trafic de perfectionnement. Si l'on compte la valeur de l'exportation suivant le niveau des prix de 1914, le recul ne représente plus que 7 millions. Au point de vue de la quantité, il y a augmentation selon la statistique commerciale. Ce qui permet de conclure que le recul de l'exportation subit pratiquement une trêve.

Le déficit de la *balance commerciale* a été de 760 millions en 1933, ce qui fait 200 millions de moins que l'année précédente et 140 millions de moins qu'en 1931; par contre, c'est sensiblement plus que durant les bonnes années d'exportation d'autrefois. Quoi qu'il en soit, cette diminution du solde passif prouve que les craintes émises au cours de l'année passée (pour donner une raison plausible à la baisse des salaires surtout) n'étaient nullement fondées. Il est certain que l'excédent d'importation est encore trop élevé, mais il accuse une tendance nette au recul.

Par suite de l'amélioration enregistrée dans le commerce extérieur, le *bilan des paiements* ne devrait plus être aussi défavorable. En procédant à une estimation approximative des chiffres pour 1933, on peut fixer le trafic des étrangers à 250 millions

environ, le rendement des capitaux étrangers à 300 millions au moins et les recettes provenant des divers services internationaux (trafic en transit, tractations internationales des banques, des assurances) à 100 millions. Ainsi le déficit de la balance commerciale est couvert jusqu'à 100 millions environ. L'excédent de l'importation ayant diminué au cours des derniers mois et, d'autre part, le trafic des étrangers tendant sensiblement à s'améliorer, il faut espérer que le bilan des paiements de la Suisse pourra rétablir son équilibre au cours de l'année.

Voici les chiffres d'exportation des principales *branches industrielles* pour 1933:

	1932	1933		1932	1933
	en millions de fr.			en millions de fr.	
Fil de coton . . . . .	11,6	10,0	Chaussures . . . . .	12,9	13,5
Toile de coton . . . . .	39,0	44,8	Aluminium . . . . .	14,3	17,9
Broderies . . . . .	23,0	17,9	Machines . . . . .	86,9	90,2
Chappe . . . . .	7,7	3,7	Montres . . . . .	73,0	81,9
Soieries . . . . .	34,5	35,3	Instruments et appareils .	29,3	29,4
Rubans de soie . . . . .	7,0	4,9	Produits pharmac. . . . .	34,1	34,7
Laine . . . . .	19,4	19,0	Couleurs dér. du goudron	55,4	61,5
Bonneterie . . . . .	6,5	5,7	Chocolat . . . . .	2,5	1,6
Soie artificielle . . . . .	23,1	8,1	Lait condensé . . . . .	12,8	8,7
Vannerie . . . . .	24,4	17,5	Fromage . . . . .	49,3	44,3

Les chiffres d'exportation pour les produits du textile, les broderies, la chappe et la soie artificielle ont encore une fois diminué. L'exportation de la paille et surtout de produits alimentaires a également diminué. On n'exporte presque plus de chocolat, les marchés étrangers sont desservis par les entreprises sœurs des maisons suisses. Il y a heureusement aussi quelques lueurs d'amélioration. C'est ainsi que l'on a exporté davantage de tissus de coton. Comparativement à l'année précédente, l'industrie métallurgique n'a pas trop à se plaindre à ce sujet. L'exportation de l'aluminium a enregistré la plus forte augmentation; celle des montres et des machines a également progressé, mais dans une mesure beaucoup plus faible. L'industrie chimique marche très bien, du fait que l'industrie des couleurs en particulier n'avait non seulement eu ses chiffres d'exportation très peu réduits, mais elle accuse maintenant déjà une augmentation de son exportation.

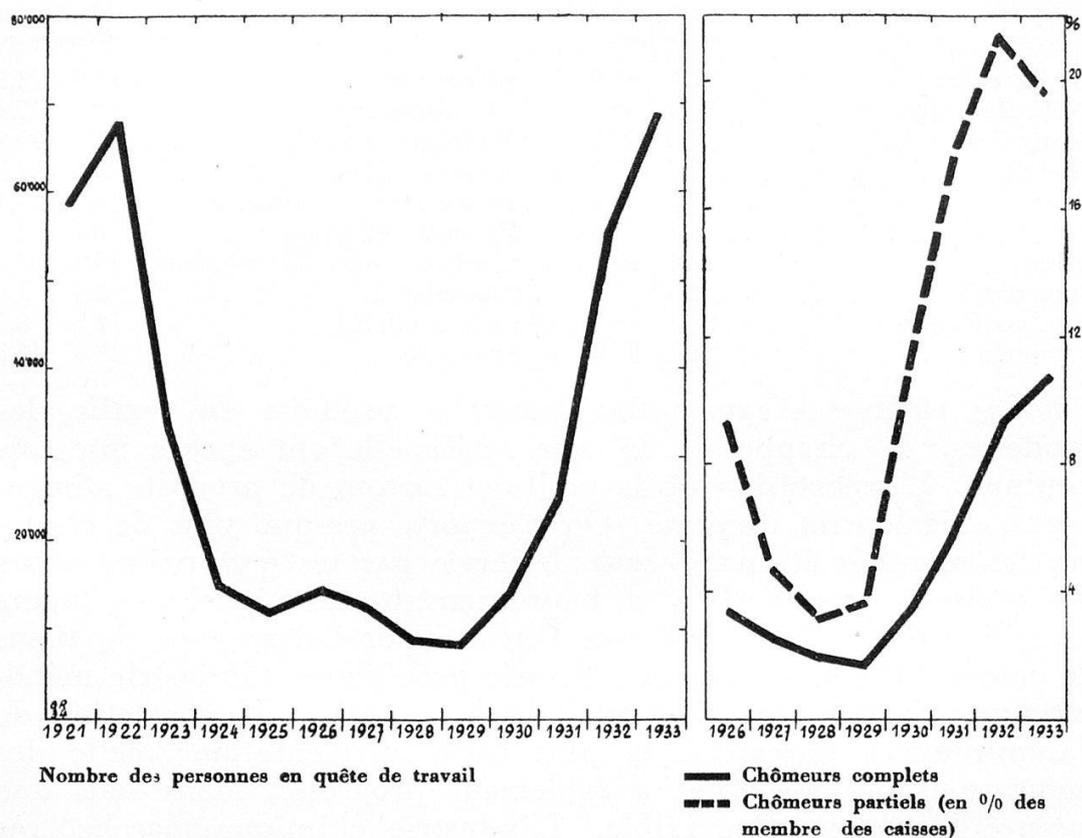
Le chômage a été en moyenne:

	Nombre des personnes en quête de travail		Nombre des personnes en quête de travail	Sur 100 membres des caisses de chômage il y avait :	
				chômeurs complets	chômeurs partiels
1920	6,522	1926	14,118	3,4	3,9
1921	58,466	1927	11,824	2,65	2,0
1922	66,995	1928	8,380	2,05	1,05
1923	32,605	1929	8,131	1,85	1,75
1924	14,692	1930	12,881	3,4	7,2
1925	11,090	1931	24,208	5,5	12,2
		1932	54,366	9,3	12,0
		1933	67,867	10,6*	8,9*

\* Provisoirement.

Avec ses 68,000 chômeurs complets, l'année 1933 représente un record qui dépasse de 20 % celui de 1932 et est également légèrement supérieur à la moyenne enregistrée durant l'année de crise de 1922. Il est à espérer que ce chiffre en restera là. Selon les renseignements fournis par les caisses de chômage, l'augmentation du chômage est moins forte, puisqu'elle s'est élevée de 9,3 à 10,6 %. D'un autre côté le nombre des chômeurs partiels a diminué; il représente actuellement le 8,9 % de l'effectif total des caisses de chômage et tombe ainsi plus bas que le pourcentage des chômeurs complets.

Chômage



Nous n'allons pas nous étendre sur le cours probable que va suivre la crise, à cet effet nous renvoyons nos lecteurs à l'article publié dans le dernier numéro de la *Revue syndicale*, intitulé « Le tournant de la crise en Suisse ».

## Economie politique.

### La conjoncture durant le dernier trimestre 1933.

Les trois derniers mois de l'année dernière n'ont pas apporté de grands changements. L'impression de scepticisme se maintient, renforcée par la très grande insécurité qui règne encore au sujet de la politique monétaire internationale. Il y a lieu d'ajouter à cela les aggravations dues à la saison d'hiver, qui firent tomber également les espoirs fondés malgré tout sur une amélioration. Bien que d'une part, l'optimisme du printemps ait disparu, on ne saurait pré-